



AP/Carte-J(2020)PV44\_FR<sup>1</sup>

## **Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes**

**44e réunion du Conseil de coordination**

**Mardi 6 octobre 2020**

**10h00 – 11h30**

**EN LIGNE**

Blujeans Lien <https://bluejeans.com/750291951>

### ***RAPPORT***

#### **1. Accueil et ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte par le secrétariat en vue des prochaines élections du président et du vice-président. La réunion se déroule en ligne et réunit le quorum nécessaire. Une série de présentations a lieu. La liste des participants est disponible en annexe.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour AP/Carte-J(2020)OJ44**

Le Conseil de coordination adopte l'ordre du jour de sa 44<sup>e</sup> réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J(2020)OJ44.

#### **3. Élection du président et du vice-président pour la réunion en cours et pour 2021**

Conformément à la Résolution ResAP(2003)1 instituant l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte jeunes, le poste de président en 2020 est attribué à un représentant gouvernemental et celui de vice-président à un représentant d'EYCA. En 2021, un représentant d'EYCA devra devenir président et un représentant gouvernemental vice-président.

Lors de sa réunion du 14 octobre 2019, le Conseil n'a pas procédé aux élections pour 2020 car, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la partie gouvernementale devait être presque entièrement renouvelée<sup>2</sup> (six membres sur huit), il était donc pertinent d'attendre la prochaine réunion du Conseil en mars 2020 pour élire le président et le vice-président. En raison de la pandémie de Covid-19, cette réunion n'a pas eu lieu et a été remplacée par des mises à jour écrites concernant la réponse des organisations membres

---

<sup>1</sup> Il n'y a pas eu de réunion du Conseil de coordination dans le cadre des réunions statutaires en ligne du secteur jeunesse. La mise à jour du programme et du budget a été diffusée par écrit.

<sup>2</sup> Les Délégués des Ministres ont renouvelé le Conseil de coordination pour 2020-2021 lors de leur 1363<sup>e</sup> réunion, le 11 décembre 2019.

d'EYCA à la situation Covid-19 et la révision du programme de travail et de la répartition budgétaire de l'Accord Partiel.

Les élections pour 2020 ont donc lieu lors de la réunion actuelle. Jose Sousa (Portugal) est élu vice-président du côté d'EYCA. En l'absence de candidats du côté gouvernemental pour le poste de président 2020, le vice-président préside la réunion actuelle.

Étant donné que le mandat du Conseil de coordination actuel était de deux ans (2020-2021) et conformément à la pratique des comités directeurs du Conseil de l'Europe, le Conseil procède aux élections pour l'année 2021: Jose Sousa (EYCA) est élu président et Riccardo Venturini (CDEJ, Saint-Marin) - vice-président.

Les nominations, avec l'accord du Conseil, ont lieu par acclamation, conformément à la pratique antérieure.

#### **4. Adoption du rapport de la 43e réunion du Conseil de coordination** *AP/Carte-J (2019)PV43*

Le Conseil de coordination adopte le rapport de sa 43<sup>e</sup> réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J(2019)PV43.

#### **5. Mise en œuvre du programme d'activités 2020**, y compris les meilleures pratiques des services jeunesse en période de Covid-19 *AP/Carte-J(2020)1*; <https://www.coe.int/en/web/youth/-/gp-eyca-members>

Le directeur d'EYCA informe le Conseil de la mise en œuvre du programme d'activités 2020, rappelant les informations écrites sur l'adaptation du programme et la répartition budgétaire qui avaient été précédemment diffusées aux membres de l'Accord Partiel et qui sont également disponibles dans le document de référence *AP/Carte-J(2020)1*. Le directeur mentionne des enquêtes distinctes sur les besoins et les souhaits des autorités gouvernementales responsables des affaires jeunesse menées auprès des membres et des non-membres de l'Accord Partiel et encourage les membres du Conseil qui n'avaient pas encore répondu à le faire. Cela aiderait à la préparation des futurs programmes de travail de l'Accord Partiel.

Le directeur notamment s'attarde sur les préparatifs du séminaire «**Nouveaux défis et opportunités pour des services innovants destinés aux jeunes. Le rôle de la Carte Jeunes européenne dans la promotion des droits des jeunes à l'ère post-Covid**» dans le cadre de la présidence grecque du Comité des Ministres (5-6 novembre 2020). Le représentant de la Fondation pour la jeunesse et l'apprentissage tout au long de la vie du ministère grec de l'Éducation, responsable de la Carte jeunes en Grèce, est intervenu sur ce dernier sujet en apportant des informations supplémentaires et très récentes. Il confirme l'intention de la Grèce d'adhérer à l'accord partiel sur la mobilité des jeunes à cette occasion.

En réponse à la présentation de la réaction des organisations membres d'EYCA à la situation liée au Covid-19, le conseil convient que le partage des bonnes pratiques est extrêmement important, car il est impératif de répondre immédiatement aux besoins des jeunes en cette période difficile. Il est estimé que, malgré les difficultés initiales rencontrées à l'échelle mondiale, tous les acteurs du secteur des services jeunesse ont réussi à s'adapter à la nouvelle réalité et à transférer leurs services, leurs offres et leur fonctionnement en ligne. Cette période a été mise à profit pour réviser et mettre à jour les possibilités techniques et de communication.

En réponse à une question, le directeur d'EYCA confirme qu'EYCA avait été invitée à participer à la 3<sup>e</sup> Convention européenne de la jeunesse qui se tiendra en ligne dans le cadre de la présidence conjointe allemande du Conseil de l'Europe et de la présidence d'EY au début du mois de décembre 2020. Il pourrait y avoir une occasion de présenter un atelier conjoint EYCA/ERYICA/Eurodesk sur les bonnes pratiques pendant l'événement.

## **6. Programme d'activités 2021 – échange de vues *AP/Carte-J (2020)2***

Lors de sa 41<sup>e</sup> réunion (15 octobre 2018), le Comité de coordination a convenu de demander aux États membres et aux organisations membres d'EYCA de faire part de leurs souhaits concernant le type d'activités et les thèmes d'intérêt qui seraient développés en conséquence dans le cadre du budget de l'Accord Partiel.

Lors de sa 42<sup>e</sup> réunion, un échange de vues a eu lieu, au cours duquel les États membres ont salué la diversification en cours du programme de travail de l'Accord Partiel et ont suggéré de poursuivre dans cette voie. À titre d'exemple, les formations destinées aux fonctionnaires et aux formateurs ont été mentionnées. En ce qui concerne les thèmes des futurs séminaires et/ou activités, l'apprentissage interculturel, le sport, la prévention des abus sexuels et les questions de santé mentale ont été mentionnés. Il est convenu qu'une enquête/un questionnaire serait préparé à l'intention des États membres de l'Accord Partiel afin de leur donner davantage d'occasions d'exprimer les sujets importants pour l'élaboration des politiques de jeunesse de leur pays.

Au cours de l'été 2020, de courts questionnaires ont été envoyés aux États membres de l'Accord Partiel, aux États non-membres et aux organisations membres d'EYCA dans le cadre du programme de travail 2020 (voir ci-dessus). Le directeur d'EYCA partage certaines des conclusions qui ont influencé les propositions pour le programme de travail 2021. Il a toutefois averti que, dans les circonstances actuelles, il est difficile de planifier à l'avance et que, si la pandémie devait se poursuivre, toutes les activités devraient être transférées en ligne (les séminaires pourraient devenir des webinaires) ou remplacées par d'autres types de travaux (nouvelles publications, traductions, stratégie de marque, etc.). L'activité 50/50 pourrait à nouveau être reportée.

Le conseil approuve le programme d'activités pour 2021, sous réserve de l'évolution de la situation liée au Covid-19, tel qu'il figure dans le document de référence *AP/Carte-J (2020)2*.

## **7. Développements récents et à venir au sein de l'EYCA – rapport oral, en particulier**

Le directeur d'EYCA informe le Conseil de coordination des développements récents et à venir au sein d'EYCA. Il souligne de nouveau **la réaction très rapide** des membres d'EYCA **à la situation liée au Covid-19**, qui a poussé à la numérisation de la Carte jeunes et des services proposés aux membres.

**L'Assemblée Générale d'EYCA** se tiendra en ligne du 16 au 18 octobre 2020, avec des élections pour la présidence et le conseil d'administration. La nouvelle **stratégie d'EYCA pour 2021-2025** sera adoptée lors de cette réunion et sera en grande partie axée sur la coopération avec le Conseil de l'Europe. En outre, le mois d'octobre sera consacré aux réunions régionales d'EYCA.

**Quatre nouvelles organisations membres** ont rejoint EYCA. Compte tenu de cette année difficile, il s'agit là d'une excellente nouvelle, qui porte le nombre de membres d'EYCA à plus de 40 organisations, avec 7,2 millions de titulaires de carte.

Une « **lettre d'intention** » sur la coopération entre le Secrétariat de l'**Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (EPA)**, **Eurail** et l'**Association européenne des cartes jeunes (EYCA)** a été signée par la Directrice générale de la démocratie, Mme Snežana Samardžić-Marković, au nom du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, le directeur général d'Eurail, M. Carlo Boselli, et le directeur d'EYCA, M. Manel Sánchez. Elle est entrée en vigueur le 19 août 2020 afin de promouvoir la mobilité durable à travers l'Europe, de soutenir la découverte du patrimoine riche et diversifié de l'Europe et de favoriser la création d'une communauté forte de jeunes voyageurs qui soutiennent la diversité culturelle, l'apprentissage interculturel et les échanges mutuels au-delà des frontières.

La «lettre d'intention» a constitué une avancée importante vers l'établissement d'un partenariat de collaboration dans des domaines d'intérêt commun et prévoit, entre autres, la tenue de consultations régulières, le partage de pratiques et d'expertise, l'échange d'informations afin d'accroître la visibilité des institutions partenaires.

Ce partenariat avait déjà donné lieu à la création de la Carte jeunes européenne édition spéciale sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cette édition spéciale était gratuite et valable pendant un an. La carte offrait des centaines de réductions pour des activités sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe dans sept pays: Bulgarie, Croatie, République tchèque, Monténégro, Roumanie, Serbie et Slovénie.

Cette édition spéciale est le fruit d'une coopération entre EYCA et Routes4U. Ce dernier était un programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Routes4U visait à favoriser le développement régional à travers les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, conformément aux stratégies macrorégionales de l'Union européenne. Ces stratégies permettaient aux pays situés dans une même région de s'attaquer conjointement à des problèmes et de trouver des solutions, ou de mieux exploiter leur potentiel commun. L'édition spéciale de la Carte jeunes sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe couvrait en partie la zone de la Stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube (EUSDR).

Les candidatures pour la **2<sup>e</sup> édition du panel de jeunes d'EYCA** étaient ouvertes jusqu'au 30 novembre 2020. Le panel des jeunes d'EYCA est une idée proposée par un groupe de jeunes qui se sont réunis lors de la conférence annuelle d'EYCA à Belgrade (Serbie) en 2017. Ils ont recommandé au conseil d'administration d'EYCA que les titulaires de la carte aient davantage leur mot à dire dans la conception des programmes et des services de la Carte jeunes.

Le Panel des jeunes d'EYCA est composé de 10 jeunes âgés de 18 à 29 ans, sélectionnés parmi les titulaires de la Carte jeunes pour un mandat de deux ans. Ils sont invités à donner leur avis sur les défis, les expériences et les priorités des jeunes européens d'aujourd'hui. Ils jouent également le rôle d'ambassadeurs de la Carte jeunes, en faisant la promotion des programmes et des opportunités offerts auprès de leurs amis et de leurs pairs. Ils peuvent également bénéficier du soutien d'EYCA pour organiser des activités dans leur communauté sur des questions importantes pour les jeunes. EYCA estime que ce projet touchera plus de 14 000 jeunes en 2021.

Le Conseil de coordination félicite EYCA pour ses nombreuses réalisations impressionnantes et soutient la coopération entre EYCA et l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes avec d'autres accords partiels du Conseil de l'Europe afin de diversifier les activités, d'élargir la vision, d'accroître la visibilité et d'attirer de nouveaux titulaires de carte.

## **8. Tour de table sur les développements nationaux dans le domaine de la mobilité des jeunes et des programmes de cartes jeunes:** <https://www.coe.int/en/web/youth/youth-mobility>

Le Conseil de coordination procède à un tour de table sur les développements récents dans le domaine de la mobilité des jeunes en tant que politique gouvernementale ou en tant que développements dans les programmes nationaux de cartes jeunes. Tous les intervenants qui ont pris la parole mentionnent qu'ils avaient dû adapter leurs plans ambitieux à la situation liée au Covid-19 et repenser leur fonctionnement, leurs services et leurs offres. Il est également temps de mener des recherches, de se renouveler en matière de nouvelles solutions techniques et de rechercher de nouveaux partenaires.

Diverses initiatives nationales sont citées, telles que la liaison entre la Carte jeunes nationale et la carte d'identité, l'attribution d'un label de qualité à la Carte jeunes, le lancement d'un site web dédié à la Carte jeunes nationale, en particulier en relation avec la situation liée au Covid-19 (recommandations sanitaires, guides et lignes directrices, activités pratiquées à domicile et formations, chats, webinaires en ligne), l'adaptation de la Carte jeunes aux achats en ligne, la création d'un canal spécial permettant aux jeunes de transmettre des informations, le traitement des questions de santé mentale touchant les jeunes, la réalisation d'études sur les effets de la pandémie sur les jeunes, le lien entre la Carte jeunes et la mobilité dans les transports, etc.

Il est mentionné que les travailleurs de jeunesse avaient besoin du soutien des gouvernements en ces temps difficiles. Allianssi, le service national finlandais pour la jeunesse, prévoyait d'organiser une grande conférence à leur intention en mai 2021.

Le représentant espagnol confirme l'intention de l'Espagne d'adhérer à l'Accord Partiel une fois que la question du budget national aura été résolue, espérons-le au début de l'année prochaine, étant donné que le pays fonctionne actuellement sur la base du budget 2018. Le représentant russe a également informé le Conseil de l'intérêt de la Fédération de Russie à adhérer à l'Accord Partiel; à cette fin, le ministère russe des Affaires étrangères a organisé des consultations avec les organisations membres de la Carte jeunes européenne afin de mieux connaître et comprendre le programme. Les représentants de l'Agence fédérale russe pour les affaires de la jeunesse ont déclaré qu'ils soutenaient une éventuelle adhésion de la Fédération de Russie à l'Accord Partiel et qu'ils étaient ouverts et disposés à aider l'Union russe de la jeunesse à développer davantage le système de Carte jeunes en Russie.

Le président et le représentant du CCJ remercient le Conseil pour cet échange de vues intéressant et intense. Le président et le directeur d'EYCA remercient la Grèce, la Fédération de Russie et l'Espagne pour leur intérêt et leur intention d'adhérer à l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes.

## **9. Questions diverses – Aucun**

## **10. Date et lieu de la prochaine réunion<sup>3</sup>**

---

<sup>3</sup> Dans le cadre des organes statutaires du secteur jeunesse à Strasbourg en mars 2021, sous réserve de la situation liée à la Covid-19.

## **ANNEXE**

### **Représentants gouvernementaux**

1. Mme Tamara Torosyan (CDEJ, **Arménie**) - absente
2. M. Markus Wolf (CDEJ, **Autriche**)
3. Mme Sarah Spiteri (remplaçante de Miriam Teuma, CDEJ, **Malte**)
4. Mme Marcella Van Derkloet (CDEJ, **Pays-Bas**) – s'est excusée pour son absence
5. M. Jorge Orlando (CDEJ, **Portugal**)
6. M. Riccardo Venturini (CDEJ, **Saint-Marin**)
7. M. Zorko Skvor (CDEJ, **Slovénie**) – s'est excusé pour son absence
8. M. Marcel Marin (CDEJ, **République de Moldavie**)

### **Représentants d'EYCA**

- M. Jose Sousa (**Portugal**)
- M. Jarkko Lehtikoinen (**Finlande**)
- M. Babis Papaioniou (**Grèce**)
- M. Ralph Olk (**Allemagne**)
- Mme Ioulia Kalinkina (**Fédération de Russie**)
- M. David Lafuente (**Espagne**)
- M. Manel Sanchez, directeur, Bureau de l'EYCA

### **Représentant du CCJ**

- Mme Lydia Siapardani (Réseau des droits sociaux des jeunes)

### **Invités**

- M. Antony Francome (CDEJ, Andorre)
- Mme Tatiana Seliverstova, chef de la division internationale, Agence fédérale pour la jeunesse, **RF**
- M. Sergey Orlov, responsable de la coopération européenne, Division internationale, Agence fédérale pour la jeunesse, **RF**

### **Secrétariat**

- Mme Natalja Turenne, Division des politiques de jeunesse, Service de la jeunesse, Conseil de l'Europe